



Sous le Signe de la Danse



Compagnie chorégraphique Yvette Maguérès

Dans le cadre de ses activités, l'association « Sous le Signe de la Danse - compagnie chorégraphique Yvette Maguérès » est amenée à utiliser des photographies et vidéos pour la réalisation de différents supports tels que l'enregistrement vidéo du spectacle au Quartz et le programme, mais aussi pour le site internet, les affiches ou encore les annonces sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi nous vous sollicitons, afin de pouvoir utiliser l'image des membres de l'association.

AUTORISATION DE DIFFUSION **DES PHOTOGRAPHIES, FILMS ET OEUVRES ORIGINALES**

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom : né(e) le

Adresse :

Représentant(e) légal(e) de l'enfant en classe (danse) :

Représentant(e) légal(e) de l'enfant en classe (danse) :

Représentant(e) légal(e) de l'enfant en classe (danse) :

Veillez entourer la mention correspondant à votre décision et rayer la proposition contraire.

Autorise

N'autorise pas

L'association « Sous le signe de la danse - compagnie chorégraphique Yvette Maguérès » à reproduire ou à diffuser les photographies et vidéos prises dans le cadre des activités de danse.

Cette cession emporte autorisation pour l'association « Sous le signe de la danse - compagnie chorégraphique Yvette Maguérès » d'utiliser, réutiliser, publier, éditer, copier, reproduire, adapter, modifier cette image par tous procédés techniques. Cette image pourra être reproduite ou utilisée avec d'autres matériels, dont, et sans que cette énumération soit exhaustive : des textes, des données, des informations ou slogans, d'autres images, photographies, dessins, illustrations, animation, graphismes, segments vidéo ou audio de toute nature, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connus ou à venir. La présente autorisation est donnée pour tous supports : papier, tissus, bois, plastique, informatique, électronique, magnétique, numérique, laser, optique et de manière générale pour tous modes de diffusion dont les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, ...). La présente autorisation est donnée pour tous les domaines d'exploitation : publicité, promotion, sans que cette énumération soit limitative.

La présente cession de droit est consentie, à titre gracieux, sans contrepartie pécuniaire, pour une durée indéterminée pour la France dans le respect de la préservation de la réputation et de la vie privée du cédant, et ce, uniquement dans le cadre de la communication de l'association Sous le Signe de la Danse.

Fait à , le

Signature du cédant :